

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 26-27 (1958-1959)
Heft: 24

Artikel: Surfaces colorées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1959

27^E ANNÉE

NUMÉRO 24

Surfaces colorées

Définition et essence des couleurs. Le jeu des couleurs, leur valeur plastique, leur harmonie et leurs contrastes. La coloration des façades.

1^o Définition des couleurs

On distingue trois couleurs principales, le **rouge**, le **jaune**, le **bleu**, et entre celles-ci se placent trois des plus importantes couleurs secondaires **l'orange**, le **vert** et le **violet**. La lumière blanche peut se décomposer dans ces couleurs qu'elle nous montre alors dans l'ordre cité, quoique fondues (réfraction, arc-en-ciel). Chacun de

2 nous connaît l'échelle des couleurs sous forme d'un cercle ou d'un triangle (fig. 1). Les couleurs qui s'y font face sont considérées comme complémentaires ; il s'agit du rouge-vert, bleu-orange et jaune-violet. Ce sont des pôles de couleur.

Le **blanc** et le **noir** avec toutes les nuances intermédiaires du gris sont des couleurs abstraites ; elles ne sauraient nous communiquer une sensation de « couleur », mais uniquement de « clarté » ou « d'obscurité ». Les différents gris ne font pas partie de l'échelle des couleurs. Le blanc et le noir forment une opposition extrême et absolue, mais sans pour autant constituer des pôles contraires, semblables à ceux des couleurs complémentaires.

2° L'essence des couleurs

Dans son ouvrage sur la « Spiritualité de l'art » le célèbre peintre W. Kandinsky a établi un parallèle entre plusieurs couleurs et le timbre de certains instruments de musique. Kandinsky n'est pas le premier à énoncer pareille opinion, mais il souligne par sa comparaison l'étroite parenté qui existe entre l'univers des couleurs et celui de la musique. Tout en suivant des chemins divers pour atteindre la conscience humaine, les deux touchent un domaine sensitif identique. Ils communiquent des impressions semblables et possèdent les assonances et dissonances correspondantes. La langue tient amplement compte de ce lien intime, car elle se sert d'un même terme : « **ton** », pour désigner les nuances colorées ou musicales.

On pourrait croire que la couleur touche l'homme de manière plus individuelle, que sa réaction face à la couleur est strictement personnelle et partant différente de celle d'un autre être. Nous constatons qu'il y a des sympathies ou des antipathies subjectives, mais il y a également des couleurs dont les effets sont objectifs, car elles déclenchent des sensations générales identiques.

La plus connue de ces sensations est certainement celle de « **chaleur** » ou de « **froid** », opposition limitée par le **jaune** et le **bleu**.

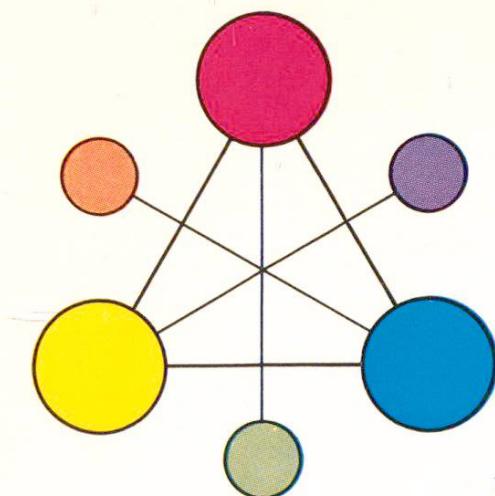


Fig. 1 Triangle avec les trois couleurs principales et les plus importantes couleurs mélangées

Fig. 2 Le bleu donne l'impression de l'éloignement. La teinte bleue des piliers fait paraître ce bâtiment plus haut et plus grand

Fig. 3 Le gris-bleu a été adapté à la forme abstraite de la construction. Un ton plus chaud, plus vif, eût fait éclater l'harmonie linéaire. La couleur indique en outre le matériau choisi

Fig. 4 Des sections colorées comme élément architectural. Les panneaux bleus entre les fenêtres, ainsi que les linteaux rouges soulignent l'aspect horizontal de la façade. Chaque couleur correspond à un autre matériau de construction

Fig. 5 La séparation des maisons attenantes par une coloration différente confère à la vieille ville un cachet vif et chaud.

Fig. 6 Un rouge atténué et un vert créent dans le quartier une atmosphère gaie et reposante contribuant à l'agrément du site.

Fig. 7 Le jaune rend une façade chaude et éclatante et crée un beau contraste avec le bleu du ciel.

Fig. 8 Eglise de pélerinage, de construction récente. La forme ainsi que la couleur brun-terreau du toit désire rappeler et symboliser l'ancienne grotte de l'endroit.

Fig. 9 Coloration vive par la combinaison habile de couleurs complémentaires, ce qui convient tout particulièrement au but publicitaire recherché.

Fig. 10. Jeu de couleurs alternées sur la façade d'un grand bloc d'habitation.

4



2



3



4



5



6



7



8



9



10

5 Une couleur qui tire fortement sur le jaune sera chaude, celle qui tire sur le bleu paraîtra froide. Ces mêmes couleurs font encore naître une autre sensation : celle de proximité ou d'éloignement. Le jaune semble « approcher » celui qui le regarde, il a un effet plastique extérieur et donne l'impression de mobilité. Le bleu se déplace dans le sens contraire, il s'éloigne, se spiritualise, se replie sur lui-même.

Entre jaune et bleu se trouve le **vert**. Tout mouvement semble cesser et il naît ainsi par le vert un élément stationnaire, calme et reposant. Un vert fortement mêlé de jaune donnera cependant une impression animée, joyeuse ; un vert additionné de bleu paraîtra grave et réfléchi.

Si bleu et jaune suggèrent des sensations opposées, parfaitement nettes, le **rouge** semble mobile, mais sans aucune direction définie. De même que le vert symbolise le repos, le rouge symbolise « le mouvement en soi ». Rouge a donc un caractère très actif mais fermé. Il représente la concentration des forces. Le rouge est couleur dans le sens le plus large du terme, celle qui permet aussi d'obtenir le plus grand nombre de modifications caractéristiques. En réchauffant le rouge avec du jaune on obtient l'**orange**. Ce mélange tire le rouge de son fier isolement. Sa mobilité acquiert une direction et il s'approche de nous. Par contre, lorsqu'on ajoute du bleu au rouge, ce dernier semble se refroidir et s'éloigner à mesure qu'il s'apparente au **violet**. L'orange produit une sensation de vitalité, tandis que le violet nous donne l'impression d'une extinction morbide.

Le **brun** résulte du mélange entre rouge et noir. Il est riche en nuances, à l'égal du rouge, mais son effet est en général neutre et même terne. Cette couleur ne s'anime que dans la mesure où le rouge y est agissant.

3° L'harmonie des couleurs

Si l'on emploie deux couleurs, que ce soit en peinture, en architecture ou dans d'autres domaines, elles entreront en relation

6 l'une avec l'autre. Des contrastes naîtront, qui tantôt renforceront ou diminueront l'effet de la couleur prédominante, tantôt feront naître des sensations nouvelles. Le jeu des couleurs s'établit soit par leur harmonie naturelle (par ex. les couleurs complémentaires), soit par leur opposition attachante (ex. bleu et rouge), ou tout simplement par leurs caractéristiques sensitives fondamentales. La composition des couleurs peut donc se trouver à l'écart de la logique ou des règles classiques. Pour y réussir, il faut une sensibilité artistique, notamment lors de l'emploi de couleurs intenses, fortes. La couleur doit dégager une réaction déterminée auprès de celui qui regarde ; la composition des couleurs doit donc obéir à certaines données intérieures.

4° Les surfaces colorées en architecture

Depuis un certain temps l'emploi des couleurs devient de plus en plus fréquent, notamment sur les façades. Les architectes font ainsi renaître un vieil élément architectural, qui avait été oublié un temps, malgré son efficacité.

Quelques vestiges de l'architecture citadine d'autrefois prouvent que l'aspect des villes devait être haut en couleurs (fig. 5). Chaque maison se distinguait nettement de la maison attenante par sa couleur de base et parfois par ses fresques. Les nombreux contrastes qui en résultaient, étaient presque toujours agréables à l'œil, car les colorants naturels employés alors empêchaient presque toute dissonance. Alors, comme de nos jours, la couleur était l'expression de l'amour de la vie.

Pour quelle raison est-on revenu aux façades colorées ?

D'une part il s'agit de briser la monotonie des blocs blancs ou gris et d'augmenter ainsi le bien-être de tous les habitants du quartier (fig. 6, 7, 10). On préfère dans ce but les couleurs chaudes, par ex, rouge, orange, brun ou vert. Les couleurs ont pour mission de

7 stimuler, mais elles ne doivent pas irriter, comme le font certains objets plastiques teintés avec des couleurs synthétiques.

D'autre part on recourt à la couleur pour provoquer une certaine sensation auprès du visiteur et ceci avant même qu'il pénètre dans le bâtiment. Que l'on s'y rende pour le travail, la détente, l'étude ou la réflexion, c'est par le choix de la couleur appropriée que l'on créera dès le frontispice l'état d'âme favorable.

Dans certains cas l'emploi de la couleur s'explique par la recherche d'un effet publicitaire. Une combinaison habile des couleurs amènera les passants à s'arrêter devant un magasin ou à y pénétrer (fig. 9). Ceci ne veut pas dire que dans le centre des villes la couleur soit réservée à la réclame. Il devient toujours plus nécessaire de signaler les entrées des grands bâtiments administratifs par une coloration particulière ou de grouper certains bâtiments destinés au public par des teintes uniformes. La couleur peut faire ressortir un bâtiment, mais elle peut aussi le camoufler, le neutraliser. Tout dépend du choix que l'on fera.

Les surfaces colorées constituent en outre un élément purement architectural. On se sert de la couleur pour donner du relief à certains éléments architecturaux, on n'en couvre pas toute la façade. On distingue par la couleur les différents matériaux de construction (fig. 4) ; elle permettra aussi de reconnaître certaines caractéristiques structurales (fig. 3).

La structure d'une façade, son effet linéaire, sont renforcés par la coloration des sections. Un bâtiment abstrait fera pleinement valoir ses formes par le choix d'une couleur abstraite (par ex. blanc, noir, gris, gris-bleu). Forme et structure sont intimement liées par la couleur.

L'architecte tiendra compte du voisinage des bâtiments qu'il construit, il observera attentivement le jeu naturel des couleurs dans les rues environnantes ou le paysage, afin que les couleurs choisies par lui s'y insèrent harmonieusement ou qu'elles puissent créer une opposition captivante, suggestive.

8 Bibliographie :

W. Kandinsky, Über das Geistige in der Kunst. Berne, 1952.
P. Klee, Über die moderne Kunst. Berne, 1949.

Photos en couleurs :

Fig. 2, 3, 5, 7, 8 : J. Bachmann, arch. dipl., Aarau.
Fig. 4 : E. Aeschbach, arch. dipl., Aarau.
Fig. 9 : O. Tobler, Photographe, Wildegg.
Fig. 6, 10 : A. Niesz, Photographin, Ennetbaden.

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'E. G. PORTLAND
WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71